


Nombre de membres en exercice	29
Nombre de membres présents	26
Nombre de suffrages exprimés	29

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 3 AVRIL 2023**

SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS 2022  
**BUDGET EAU**

<b>Vote</b>	
Pour	25
Contre	3
Abstention	1

Envoyé en préfecture le 07/04/2023  
Reçu en préfecture le 07/04/2023  
Publié le   
ID : 007-210703195-20230403-DELIB2023\_33-DE

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme Patricia DIATTA, délibérant sur l'affectation des résultats du budget principal de l'exercice 2022, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré  
1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés		363 845,58		147 675,59	-	511 521,17
Opérations de l'exercice	282 587,78	368 573,65	197 956,11	175 255,06	480 543,89	543 828,71
Totaux	282 587,78	732 419,23	197 956,11	322 930,65	480 543,89	1 055 349,88
Résultat de clôture		449 831,45		124 974,54		574 805,99

Besoin de financement -  
Excédent de financement 124 974,54 A

Reste à réaliser B 108 739,72 C

Besoin de financement 108 739,72  
Excédent de financement

Besoin total de financement  
Excédent total de financement 16 234,82 au compte 001 - EXCEDENT d'investissement reporté

F

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de G 449 831,45 au compte 002 – EXCEDENT de fonctionnement reporté  
F + G = H

3° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

5° Ont signé au registre des délibérations, les membres présents: MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Chezeau, Diatta, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Garraud, Gleyze, Griffe, Guillot, Jouve, Keskin, Laville, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo, Valla.

Procurations: M. Dersi (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Heyndrickx (pouvoir à M. Griffe), M. Vallon (pouvoir à M. Noël)

Pour expédition conforme, La Présidente  
Patricia DIATTA

